RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté du 28 OCT. 2020

portant nomination à la commission des comptes de l'agriculture de la nation

NOR : AGRS2026785A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n° 90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;

Vu le décret n° 2001-863 du 14 septembre 2001 relatif à la commission des comptes de l'agriculture de la nation, modifié par les décrets n° 2005-1350 du 25 octobre 2005 et n° 2008-1372 du 19 décembre 2008,

Arrêtent :

Article 1er

Sont nommés membres de droit à la commission des comptes de l'agriculture de la nation,

au titre de l'administration :

- le directeur général de l'INSEE du ministère de l'économie, des finances et de la relance
- la directrice générale du trésor du ministère de l'économie, des finances et de la relance
- la directrice générale de la concurrence, de la consommation et la répression des fraudes du ministère de l'économie, des finances et de la relance
- la secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- la directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

- la cheffe du service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

- le commissaire général de France Stratégie.

Au titre de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale habilitée en application de l'article 3 du décret du 28 février 1990 susvisé, des syndicats de salariés :

- Assemblée permanente des chambres d'agriculture : M. Gilbert Guignand

- Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles : M. Yannick Fialip

- Coordination rurale : Mme Véronique Le Floc'h

- Confédération paysanne : M. René Pouëssel

- Jeunes agriculteurs : M. Aurélien Clavel

- Fédération générale agro-alimentaire de la CFDT : M. Gaël David

- Fédération nationale agroalimentaire et forestière - CGT : M. Jean-Pierre Ribout.

Au titre des personnalités qualifiées :

- M. Jean-Christophe Bureau : chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique

- M. Jean-Christophe Roubin : directeur de l'agriculture à Crédit agricole SA

- M. Lucien Bourgeois : membre de l'Académie d'Agriculture de France

- M. Olivier-Louis Tissot : directeur de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles

- Mme Nadia Joubert : directrice des études et des statistiques à la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole

- M. Philippe Boullet : directeur du pôle performance et prospective au Conseil national CERFRANCE

- M. Pierre Claquin : directeur des marchés, études et prospective à FranceAgrimer.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation de la République française.

Fait le 28 OCT. 2020

Le ministre de de l'agriculture
et de l'alimentation,

Julien DENORMANDIE

Le ministre de l'économie,
des finances et de la relance,

Bruno LE MAIRE